



F.S.U.

Déclaration au CDEN du mardi 5 mai 2015

L'école mérite mieux que l'austérité !

Premier degré

Lors du CTSD nous avons évoqué le désarroi des enseignants qui cherchent désespérément dans leur quotidien les progrès que devaient porter la refondation de l'école, la réalité de la priorité à l'école primaire. Les discours ne suffisent plus! Il est grand temps de faire les choix politiques qui mettent en exergue le fait que l'Ecole et les Services Publics ne sont pas un coût mais un investissement pour construire une société plus juste et plus solidaire. Or, pour le moment, n'ayant pas les moyens de ses missions, l'école accentue les inégalités sociales qui se transforment en inégalités scolaires.

La dotation de 20 postes budgétaires pour notre département est bien insuffisante, pour accueillir 300 élèves supplémentaires, assurer toutes les missions de l'école publique, accueillir dignement les enfants dans toutes leurs différences, aider les enseignants à exercer sereinement leur métier en développant notamment la formation continue.

Puisque pour le Ministère c'est la règle à calcul qui prime avant toutes autres considérations, voilà quelques chiffres qui illustrent bien la situation. Les documents fournis par l'administration montrent que sur les dix dernières années, le nombre d'élèves dans le premier degré a augmenté de 2523 et le nombre de postes budgétaires a diminué de 3 ! Si on y ajoute les prévisions et les postes pour la rentrée 2015, nous obtenons les chiffres de 2823 élèves supplémentaires pour 17 postes budgétisés soit environ 1 poste pour 166 élèves. Sur dix ans, il aurait fallu créer un peu plus de 100 postes juste pour répondre aux besoins démographiques.

On le voit bien, si nous voulons la réussite scolaire pour tous, le gouvernement doit vraiment changer de braquet.

Après le travail réalisé en Comité Technique paritaire, pour la FSU, ce sont encore environ 120 écoles qui justifieraient d'une ouverture - écoles ayant une moyenne de 25 élèves et plus, ou de plus de 20 élèves en Education Prioritaire actuellement.

Afin d'assurer la continuité du service, et tenant compte là encore des propositions faites en Comité Technique, il faudrait créer:

- 35 moyens de remplacement,
- 4 postes de modulateurs supplémentaires pour améliorer la formation

initiale,

- 50 postes pour les décharges de direction pour l'animation des équipes, la gestion des écoles,
- 80 postes pour asseoir le maillage du département en équipes RASED pour l'aide et le soutien aux élèves en difficulté,
- une quinzaine de postes pour le secteur ASH (pour augmenter la capacité d'accueil des établissements spécialisés et aider au fonctionnement des CLIS et ULIS, des dispositifs pour les enfants allophones, pour le secteur hospitalier, pour les maîtres référents),
- une trentaine de postes dès la rentrée de septembre 2015, pour asseoir l'ensemble des dispositions prévues par le Ministère (scolarisation des moins de 3 ans, le « plus de maîtres que de classes » et l'allègement de service des enseignants exerçant en zone d'Education Prioritaire).

Dans l'immédiat et face aux urgences, nous insistons à nouveau sur un certain nombre de situations que nous avons abordées en comité technique paritaire.

- En élémentaire et primaire, nous demandons :
Une ouverture pour : Le Brugeron (classe unique à 27), Malauzat (primaire, 3 classes à 27,66), Georges Sand à Thiers (primaire en REP, 8 classes à 24,38), Jules Verne de Clermont-Ferrand (élémentaire en REP+, 6 classes à 24), Saulzet le Chaud à Romagnat

Nous demandons l'abandon de fermeture pour l'élémentaire Georges Sand de Clermont Ferrand ainsi que pour l'élémentaire Jean Moulin de Clermont-Ferrand
- En maternelle, maillon essentiel de la réussite scolaire, nous demandons une ouverture ou un abandon de fermeture pour les écoles approchant et dépassant les trente élèves de moyenne. Pour les ouvertures, Il s'agit des écoles maternelles Louis Blanc de Blanzat, d'Ennezat, Jules Verne de Clermont-Ferrand (en REP+). Nous demandons aussi un réexamen du cas de l'école Lucie Aubrac de Cournon. Pour les abandons de fermeture, les écoles maternelles d'Orcet, Les Cèdres de Châteaugay.

Nous attirons aussi l'attention sur les écoles suivantes pour réexamen en fin de période d'inscriptions : maternelles des Martres-de-Veyre, Jules Ferry de Gerzat, Maurice Genest de Riom.

Pour les RPI 4 d'entre eux ont une moyenne par classe supérieure à 25.

En ce qui concerne la généralisation des nouveaux rythmes scolaires, l'enquête lancée en novembre et décembre dernier par la FSU, et à laquelle 16 764 enseignants des écoles ont répondu confirme que la réforme est à la peine et qu'elle génère de fortes insatisfactions chez les enseignants. 74% estiment que les difficultés liées au temps périscolaire impactent négativement le temps scolaire en terme de fonctionnement de l'école mais aussi d'attention et de fatigue des élèves. En second lieu, 68% notent une dégradation de leurs conditions de travail.

LA FSU demande :

- **La Réécriture des décrets rythmes scolaires** : en demandant un cadre national pour l'organisation du temps scolaire qui doit relever de la seule responsabilité de l'État avec des possibilités de dérogations sur propositions des conseils d'école comme cela était le cas avant 2008 où les IA-DASEN pouvaient apporter des aménagements à l'année scolaire, la semaine ou la journée.
- **La remise à plat des temps enseignants et élèves** : la FSU demande la possibilité de libérer un mercredi sur trois pour que le temps de concertation soit réintégré dans l'emploi du temps régulier des écoles. Sur ce mercredi libéré, les enfants bénéficieraient d'activités périscolaires. Plus généralement, le FSU demande une réduction et une révision complète des obligations de service avec comme première mesure la fin des *APC qui se retrouvent clairement en concurrence avec les activités périscolaires. Le travail en petits groupes doit se faire sur le temps de classe pour tous avec notamment le développement du "plus de maîtres que de classes".

Sur le calendrier scolaire, la FSU note que le débat est mené par à-coups, sans réflexion cohérente sur l'ensemble. Il regrette que du fait du maintien des trois zones avancées sur les périodes d'enneigement, l'année scolaire restera toujours aussi déséquilibrée entre périodes scolaires et périodes de repos avec notamment un troisième trimestre très long. La réforme des rythmes de la journée et de la semaine était soi-disant faite pour l'enfant. Et les rythmes de l'année, c'est pour qui ?

Dans le contexte de crise économique et social actuel, il est plus que jamais urgent de consacrer les moyens nécessaires à la réussite des élèves. L'école mérite mieux que l'austérité !

C'est pourquoi La FSU va interpeller à nouveau les élus nationaux par rapport à l'insuffisance de la dotation départementale. La FSU regrette que les réformes qui s'appliquent sur une dotation déjà attribuée se fassent sans abondement des moyens. Elle considère nécessaire un collectif budgétaire afin de permettre dès septembre une réelle amélioration du fonctionnement du Service Public d'Éducation dans le département comme sur l'ensemble du territoire national.

Second degré

La rentrée 2015 se présente mal pour la majorité des collèges du Puy de Dôme, qui ont vu leur dotation baisser de manière significative, jusqu'à 10%. En cause, la nouvelle politique de l'éducation prioritaire qui conduit à ce que dans notre département trois collèges soient classés REP+, deux soient classés REP et quatre autres soient soutenus. Ces établissements reçoivent des moyens supplémentaires, ce dont la FSU se félicite. Mais l'octroi de ce supplément de dotation se fait aux dépens des autres collèges, la dotation départementale n'étant pas abondée. Ce sont donc 34 collèges qui voient leur dotation et leur H/E (heures par élève) diminuer, parfois sans rapport avec une baisse des effectifs, ce qui compromet les conditions de fonctionnement des collèges, d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Cette baisse de dotation porte sur les heures d'autonomie, ce qui

conduit suivant les établissements :

- diminution de l'offre en langues vivantes et langues anciennes; augmentation des effectifs des groupes de langue;
- suppression des groupes en sciences ou diminution de leurs horaires et/ou augmentation de leurs effectifs;
- suppression de dispositifs d'aide, de soutien et de lutte contre le décrochage scolaire qui permettent d'aider de nombreux élèves à réussir;
- suppression de dispositifs d'aide à des élèves à besoins particuliers (dyslexiques, mal-voyants,...)

La FSU rappelle son opposition à la dotation d'autonomie dans la DHG, ce qui revient à laisser le choix aux chefs d'établissements de gérer la pénurie, au prétexte qu'il est préférable de gérer au local ce qui est bon pour le local. La FSU exige pour tous les élèves des moyens permettant de répondre à la demande, notamment pour les langues vivantes et les langues anciennes, et des programmes nationaux permettant tous les dédoublements nécessaires.

Des actions ont été jusqu'à ce jour menées par certains collèges concernés:

- des rendez-vous à l'IA ont été obtenus par les personnels des établissements et les parents d'élèves afin de présenter les conséquences de cette baisse horaire.
- des rassemblements avec grève ont eu lieu:
 - le 2 février à l'IA, le jour du comité technique départemental
 - le 5 février au rectorat où une délégation a été reçue.
- un rendez-vous concernant l'ensemble des collèges vous a été demandé pour le 1^{er} avril. Nous n'avons obtenu en retour qu'un refus sec, au motif que les délégations ayant demandé à être reçues l'ont été, et il n'y a aucun élément nouveau à nous communiquer, ce qui a été ressenti comme une marque de mépris par les collègues
- des courriers ont été envoyés aux élus qui ont été interpellés par les enseignants et les fédérations de parents, avec demandes de rendez-vous afin de faire remonter notre mécontentement.
- les CA de beaucoup d'établissements ont voté contre la répartition de la DHG.

La FSU demande donc un abondement de la dotation des collèges dont la dotation a baissé. Donner plus à des élèves qui en ont besoin ne peut se faire au détriment d'autres.

Parallèlement, le gouvernement met en place une réforme du collège refusée au CSE par les syndicats représentant près de 80% de la profession. Cette réforme repose sur une plus grande autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires. Les horaires disciplinaires diminuent, car ils intègrent l'AP et les EPI, selon une décision locale. Certains enseignements sont globalisés. Les programmes conçus par cycle et sans repaires annuels imposeront une concertation accrue des équipes disciplinaires, sans que le temps nécessaire soit accordé dans les services pour organiser la progression des enseignements sur les cycles 3 (en lien avec les PE) et 4. La modularité des horaires conduit à la désorganisation des enseignements. Un élève n'a plus l'assurance de bénéficier d'un horaire garanti sur l'ensemble de sa scolarité, celui-ci pouvant fluctuer au gré des objectifs du projet

d'établissement. La FSU exige le retrait de cette réforme. La FSU porte une réforme ambitieuse du collège, ce qui passe par des programmes disciplinaires cohérents, des équipes pluri-professionnelles complètes (CPE, AED, COPsy, infirmières, assistants sociaux, médecins scolaires), moins de concurrence, plus de mixité, un meilleur accompagnement, du temps (pour ce concerter, pour mieux faire entrer les élèves dans les apprentissages).

C'est pourquoi la FSU, avec ses syndicats SNES et SNEP, avec les syndicats CGT, FO, SUD, SNALC, appelle à la grève le 19 mai, pour le retrait de cette réforme.

La mobilisation du 9 avril 2015 a vu des centaines de milliers de salariés faire grève et manifester partout en France, comme à Clermont-Ferrand, pour s'opposer au pacte de responsabilité et à la loi Macron, pour revendiquer l'augmentation des salaires et défendre la protection sociale et les services publics. Sans prendre en compte ce signal, le gouvernement poursuit sa politique de démantèlement de notre système de solidarités, de protection sociale, du droit du travail et de l'Ecole de la République. La FSU continuera à s'opposer à cette politique.